

### Sommaire

- ✓ Le mot du Maire
- ✓ Comptes administratifs
  - ✓ Travaux voirie
  - ✓ Services Techniques
    - ✓ Nos écoles
    - ✓ Projets
  - ✓ Affaires sociales
- ✓ Comité d'animation
  - ✓ Club de l'amitié
  - ✓ Amicale laïque
- ✓ Vie en communauté
- ✓ Résultats élections
- ✓ Le numérique au service du territoire

L'écho des villages, journal d'informations d'Aulhat Flat  
Directeur de publication  
Gérard Thevier  
Rédaction  
Commission Communication  
Photos  
Commission Communication, Sictom,  
Google map, Freepik, API  
Conception et impression Commission  
Communication  
Tirage : 400 exemplaires  
Dépôt légal  
Juillet 2024

### Le mot du maire

Et maintenant .....que vais-je faire ?

Les premières paroles de cette chanson connue sont bien adaptées à la situation politique de notre pays en ce mois de juillet 2024.

Après cette séquence électorale intense qui a permis au peuple français de s'exprimer, il en ressort une Assemblée Nationale divisée en blocs difficilement conciliables et donc une action politique nationale compliquée à envisager.

J'en profite pour remercier le personnel communal (technique et administratif), les élus et certains administrés qui ont œuvré pour que les opérations du vote communal s'effectuent dans les meilleures conditions.

Pendant ce premier semestre, l'équipe municipale a poursuivi son activité :

- **Vote du budget**
- **Préparation des futurs investissements communaux :**
- **Projet d'aménagement de la mairie d'Aulhat,**
- **Projet de réfection du mur de soutènement du parc de stationnement à Aulhat,**
- **Préparation des travaux sur le chemin de La Pellière,**
- **Études concernant les bâtiments scolaires.**

Vous trouverez dans votre journal le détail de ces dossiers.

Les élus restent à votre disposition pour vous donner tous les éléments complémentaires nécessaires à votre compréhension de notre action à votre service.

Nous vous souhaitons un bel été.

Gérard Thevier

### Mairie d'Aulhat-Flat

2, Place de l'Amour  
Flat  
63500 Aulhat-Flat  
Tél : 04 73 71 53 57  
[mairie.aulhatflat@gmail.com](mailto:mairie.aulhatflat@gmail.com)

### Mairie annexe d'Aulhat

2, route de Manglieu  
Aulhat  
63500 Aulhat-Flat  
Tél : 04 73 71 52 95

### Ouverture des mairies au public :

Lundi : 8h30-11h30 à Flat  
Mardi : 14h00-18h30 à Flat  
Mercredi : 15h30-18h30 à Aulhat  
Jeudi : 8h30-11h30 à Flat  
Vendredi : 15h30-18h30 à Aulhat

N° 18  
Juillet 2024

Retrouvez toutes les informations et les comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet : [www.aulhat-flat.fr](http://www.aulhat-flat.fr)

# Comptes

## Fonctionnement et investissement 2023 :

### Fonctionnement

#### Dépenses : 416.352 €

Frais de personnel	194.330
Charges générales	136.935
Charges de gestion	60.185
Amortissements	20.232
Frais financiers	4.670

#### Recettes : 569.624 €

Impôts et taxes	319.589
Dotations de l'Etat	176.679
Services	29.908
Locations	17.696
Autres produits	25.752

Excédent de  
fonctionnement  
153.272 €

### Comptes 2023

#### Dépenses : 619.244 €

Voirie	72.088
Bâtiments	14.713
Place d'Aulhat	485.063
Mobilier, logiciel, mat.	17.380
Rembours. emprunt	30.000

#### Recettes : 195.987 €

Subventions	137.299
Remboursement TVA	27.582
Amortissements	20.232
Taxe aménagement	10.874

Déficit  
d'investissement  
423.257 €

### Investissement

### Les comptes de l'année 2023 présentent :

- Un excédent de fonctionnement de 153 272 € (Recettes de fonctionnement > Dépenses de fonctionnement).
- Un déficit d'investissement de 423 257 € (Dépenses d'investissement > Recettes d'investissement).

### Quelques informations sur les dépenses de fonctionnement :

- Le personnel communal 2023** était composé de :
  - 2 secrétaires de mairie à temps partiel (1,3 équivalent temps plein)
  - 2 employés au service technique à mi-temps (1 équivalent temps plein)
  - 3 employées (aide école maternelle, restauration scolaire, entretien des locaux scolaires et mairies) à temps complet ou partiel (2,7 équivalents temps plein)
- Dans les charges générales** figurent notamment :
  - L'électricité (éclairage et chauffage des bâtiments communaux dont les écoles, éclairage public) pour 20 000 €.
  - L'entretien de la voirie avec les travaux d'éparage des talus, de curage des fossés et d'élagage des arbres pour 12 800 €.
  - Les primes d'assurance (locaux, véhicules, protection juridique, ...) pour 11 000 €.
  - Les activités telles que la sortie des aînés et le Noël des enfants pour 7 800 €.

## Recettes de Fonctionnement :

- **Les impôts et taxes** comprennent les impôts directs locaux (261 000 €), la taxe perçue sur les pylônes électriques installés sur le territoire de la commune (8 400 €), les droits de mutation relatifs aux ventes des terrains et maisons sur le territoire communal (32 000 €) ainsi que ainsi que des fonds divers, versés par des organismes d'Etat, pour gommer la différence de recettes fiscales entre les communes (19 000 €).
- Le Conseil municipal **a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition sur le foncier et sur le foncier non bâti.**
- **Les dotations** de l'Etat sont stables.
- **Les locations** correspondent aux loyers perçus pour les appartements dont la commune est propriétaire.
- **Les autres produits** correspondent à des recettes qui ne sont pas régulières d'une année sur l'autre ; le don de 5 000 € effectué par les pompiers d'Aulhat-Flat / Saint-Babel par exemple en 2023.

## Dépenses d'Investissement :

- **Les travaux de voirie** effectués par la Cymaro depuis 2021 se sont terminés en 2023 (solde de 49 000 € en 2023).
- La majeure partie des travaux **Place de la Fontaine** ont été réglés en 2023. Le solde sera réglé en 2024. De même, les subventions restant à percevoir seront versées par l'Etat, la Région et le Département en 2024.
- Les plaques de nom de voies et les plaques de numéros utilisés pour l'adressage ont coûté 7 600 €.
- Le logiciel administratif utilisé par les secrétaires de mairie est facturé 5 000 € par an.
- **Les dépenses de mobilier et de matériel** comprennent un défibrillateur, des rampes mobiles pour accès aux personnes en situation de handicap dans les deux églises, des tables et chaises adaptés aux élèves de maternelle pour le restaurant scolaire, une pompe pour l'arrosage des espaces verts.

Le détail des comptes communaux est disponible en mairie.

## Situation financière au 31 décembre 2023 :

**La trésorerie disponible de 556 031 € couplée à un endettement de 100 000 € reflète une situation financière saine. Cette trésorerie permettra, associée aux diverses subventions, de financer le futur rassemblement des deux mairies sur le site d'Aulhat.**

		Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	Réel 2023
Fonctionnement	Recettes	492 160	503 616	558 221	569 624
	Dépenses	320 734	325 800	378 130	416 352
	Résultat	171 426	177 816	180 091	153 272
Investissement	Recettes	306 738	78 101	86 587	195 987
	Dépenses	152 522	187 816	202 485	619 244
	Résultat	154 216	-109 715	-115 898	-423 257

Disponible fin 2020	Disponible fin 2021	Disponible fin 2022	Disponible fin 2023
693 721	761 822	826 015	556 031

# Travaux voirie

## Elagage et curage des fossés :

La commune d'Aulhat-Flat dispose de 23 km de routes goudronnées dont l'entretien n'incombe pas au Département. Dans le cadre de l'entretien de ces voies communales, une campagne d'élagage a été confiée à l'entreprise Sylvain Senèze. Environ trois kilomètres ont été traités à Saint-Privat, la Suchère, Entre les Deux Bois, les Escures...



Dans le même temps un certain nombre de fossés ont été curés par l'entreprise SATP d'Aulhat aidée par des agriculteurs de la commune avec leur matériel pour l'évacuation de la terre. Nous les remercions pour leur participation.

## Mur de la Suchère :

Le mur de soutènement du Chemin de Saint Babel au hameau de la Suchère, qui était en mauvais état, a été restauré en partie. Il a été reconstruit à "l'ancienne" au mortier de chaux sur une quinzaine de mètres. Les joints de la partie restante seront refaits ultérieurement.



Avant

Après



# Services techniques

## Du nouveau dans les matériels :

La commune d'Aulhat-Flat couvre 1 270 hectares, l'entretien des espaces verts nécessite un travail continu. Récemment, les deux employés communaux Rémi Saurel et Frédéric Jantzen ont vu la pénibilité de leur tâche diminuer grâce à une tondeuse autoportée achetée par la commune. Avec ces 1,07 m de largeur et sa puissance, elle permet une coupe plus soignée et plus rapide des bordures des routes et des différents espaces verts.

Les employés communaux assurent également l'entretien des cimetières, des voies et des chemins communaux, le nettoyage des caniveaux et des grilles d'évacuation des eaux de pluie, le curage des fossés, etc ...



Ce sont près de 23 kilomètres de voies goudronnées et plus de 40 kilomètres de chemins ruraux qui sont entretenus.

Une balayeuse tractée, récemment acquise par la commune, permet le nettoyage des rues, en particulier l'enlèvement des gravillons à la fin de l'hiver, lorsque les chutes de neige ne sont plus à craindre. Grâce à cet achat, la commune n'a plus recours à de la sous-traitance.



Les deux salariés s'occupent également de l'entretien des bâtiments communaux (écoles, mairies) du déneigement ou de l'enlèvement des poubelles des bâtiments et espaces communaux.

Ils nous indiquent : « C'est un travail varié, en extérieur, qui est utile à la collectivité, nous formons une bonne équipe. Ces investissements nous permettent de faire plus de travail, de meilleure qualité et dans des conditions plus agréables ! ».

# Nos écoles

## La musique et la danse pour relier la campagne à la ville :

Les 43 élèves de la classe de CE1 et de CE2, et de la classe de CM1 et de CM2 de l'école de Flat ont découvert tout au long de l'année scolaire les joies de la musique et de la danse.

Au premier trimestre, ils ont assisté à un spectacle à la Maison de la Culture de Clermont-Ferrand. Les deux classes accompagnées de leurs deux professeures des écoles, Delphine Igonin et Violaine Abadie et de parents volontaires, ont d'abord été impressionnées par le lieu et ensuite par la performance de la compagnie Käfig dans le cadre du festival Trans'Urbaine de renommée mondiale. Ils ont apprécié les mouvements de danse Hip Hop et ont pu poser des questions aux danseurs à la fin du spectacle. Ce thème a aussi fait l'objet de travaux en classe lors de dictées et d'études sur l'histoire de l'art... Pour continuer dans cette voie, l'Amicale Laïque a offert des heures d'initiations animées par un danseur de Hip Hop en guise de cadeau de Noël : un danseur est venu dans les deux classes pour guider les pas des élèves et leur apprendre une chorégraphie. Une formidable adhésion autour de cette activité a permis de réunir les élèves dans le rythme et l'ouverture aux autres. Certains d'entre eux ont même été plus loin en entraînant leur parent à un spectacle de Hip Hop à la salle Animatis d'Issoire.

Enfin, un projet mené par l'Académie a permis de compléter cette année culturelle : une jeune cantatrice, Chloé Jacob, leur a fait découvrir les grands airs d'opéras comme Carmen ou la Flûte enchantée dans leur classe... Elle a sensibilisé les enfants à la musique classique en leur montrant qu'elle peut être étudiée dans de petites villes. Cette artiste a grandi dans le sud d'Issoire, dans un cadre éloigné des Conservatoires de musique. Elle a attisé la curiosité des élèves qui savent maintenant reconnaître un air utilisé au quotidien dans des publicités ou des vidéos.

Ces activités menées avec beaucoup d'énergie par les professeures des écoles, n'auraient pas été possible sans l'attitude très positives des enfants qui se sont montrés curieux et impliqués. L'exigence de chacun a été récompensée !



Un cycle de randonnées organisées avec le soutien des parents a permis aux deux classes de découvrir les hameaux de la commune d'Aulhat Flat.

Lors de 6 balades réalisées les vendredis, les 43 élèves ont marché progressivement de 5 km jusqu'à 10 km avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme pour découvrir leur environnement.

## Aménagement mairie d'Aulhat

Un appel d'offres pour la mission d'architecte a été lancé fin mai ; le conseil municipal a choisi le cabinet Boris Bouchet qui sera en charge de la préparation administrative et technique de ce projet. Celui-ci permettra d'installer tous les services administratifs communaux dans les locaux actuels d'Aulhat. Le bâtiment rénové permettra un meilleur accueil du public, un espace de travail amélioré pour les secrétaires et une salle communale agrandie, plus adaptée aux activités municipales. Les travaux devraient être terminés dans le courant de l'été 2025.

## Etudes sur les bâtiments scolaires

Nous poursuivons nos réflexions en intégrant de nombreuses contraintes (techniques, financières et d'urbanisme). Le bureau d'études va nous transmettre les premières études techniques et financières pour chacune des options possibles. Nous rencontrerons ensuite les administrations (l'Etat, le Département et la Région) pour valider la faisabilité du projet et connaître les possibilités de subventions. Nous espérons prendre une décision de principe d'ici fin 2024 avant d'entamer le processus de réalisation (choix d'architecte, poursuite des études techniques précises, dossiers de demandes de subventions ...).

## Mur de soutènement du parc de stationnement mairie d'Aulhat :

Ce mur construit dans les années 1960, présente des fissures importantes et doit impérativement faire l'objet d'une réfection. Le projet étudié consiste à démolir le mur existant et mettre en place un enrochement et ensuite à terminer l'aménagement du parc de stationnement. Les travaux devraient avoir lieu avant la fin de l'année 2024.



## Enfouissement des réseaux chemin de la Pellière :

La préparation d'enfouissement des réseaux est terminée et leur enfouissement doit se faire cet été. La réalisation de la voirie entre la RD 9 et le carrefour des Echallats (trottoirs, bitume...) pourrait être envisagée d'ici la fin d'année 2024.

**Compte tenu de la bonne situation financière de notre commune, les investissements prévus d'ici fin 2024 peuvent être réalisés sans appel à l'emprunt.**

# Affaires sociales



## Cérémonie du 8 mai :

A l'appel des Morts inscrits sur le monument de Flat étaient associés ceux inscrits sur le monument aux morts d'Aulhat. La cérémonie s'est terminée sur une minute de silence suivie de la Marseillaise. Le verre de l'amitié était offert aux participants à la salle de la mairie de Flat.

## Cette année un événement inédit aura lieu sur notre commune : une parade de Noël ouverte à toutes et à tous !

Le dimanche 15 décembre, une parade de Noël animera notre village qui remplacera le traditionnel spectacle pour les enfants. Tous les habitants seront conviés à participer à cet événement afin de partager ensemble un moment de joie et de convivialité.

Petits et grands, jeunes et moins jeunes, nous vous accueillerons à partir de 14h30 à Flat. La parade empruntera nos chemins communaux pour arriver place du château à Aulhat, où le Père Noël devrait nous attendre avec des cadeaux pour les plus jeunes. De nombreuses animations rythmeront cette parade et un goûter sera partagé avec tous les habitants.



Les invitations vous parviendront début décembre, surveillez vos boîtes aux lettres.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour l'organisation de cet événement, contactez le Comité d'Animation au 06 82 06 10 09.

## Sortie et repas des aînés :

Nous sommes en train d'organiser une sortie avec visite et repas pour les aînés de la commune. La date que nous avons retenue cette année sera le dimanche 29 septembre, et nous irons à Riom-ès-Montagne.

Une invitation parviendra à toutes les personnes concernées (nées à partir de 1961) vers la fin août, avec tous les détails.



# Comité d'animation

## Vide-greniers du 19 mai :

Cette année le vide grenier a connu un vrai succès. En effet, cet évènement tributaire de la météo, a pu se dérouler dans de bonnes conditions. Une cinquantaine d'exposants étaient présents. Nous avons accueilli l'association O'grands cœurs qui a pour but de sauver des chevaux et poneys. Environ 80 balades à dos de poneys ont eu lieu. Des jeux en bois ont permis à certains de passer un bon moment. Merci à tous nos visiteurs, nos exposants et aux bénévoles qui se mobilisent toujours avec plaisir.



## Marché de producteurs :



Près d'une quinzaine d'exposants étaient présents le 7 juillet pour notre 8ème marché de producteurs. Nos visiteurs ont pu apprécier encore une fois la qualité des produits proposés.

## Repas champêtre :

C'est dans une ambiance conviviale que le repas champêtre du 14 juillet s'est déroulé. Une centaine de convives ont pu déguster le menu proposé, puis après le fromage tout le monde a apprécié le spectacle de nos majorettes. La bonne humeur était au rendez-vous. Un grand merci à tous les bénévoles.



# Club de l'amitié

## Activités du 1er semestre :

Malgré le mauvais temps, nous avons pu faire notre Assemblée Générale le 11 janvier 2024, et cinq nouveaux adhérents ont été accueillis. Le bureau a été réélu à l'unanimité, à l'exception d'Eliane Fargette qui ne souhaitait pas continuer. Nous avons pu partager la galette des rois accompagnée d'une petite coupe. Le 9 février : après-midi crêpes et le 5 mars repas annuel au lycée hôtelier de Brassac les Mines où de très bons plats ont été confectionnés et servis par les élèves.



Le 30 mars, très grand succès de notre loto à Sauxillanges, grâce à l'investissement de beaucoup d'adhérents toute la journée.

Le 23 avril, dégustation de cuisses de grenouilles à « La Cabane », malgré quelques petits flocons de neige que nous n'avions pas invités...

Le jeudi 16 mai, de bonne heure et de bonne humeur, nous étions 34 à prendre la route pour Collonges la Rouge, que nous avons visitée accompagnés d'une guide. Visite qui nous a laissés sous le charme de ses ruelles et de ses castels avec cette couleur atypique. Après le déjeuner, balade en gabare sur la Dordogne, entre le barrage de Chastang et celui d'Argentat, et animée par un gabarier très humoristique.

Nous vous donnons rendez-vous le 18 août pour notre vide greniers à Flat, et le 5 octobre à Sauxillanges pour notre loto.

Bon été à tous,

Lucette Martin



# Amicale Laïque

## Nos activités au cours de l'année scolaire 2023 / 2024 :

La fin d'année scolaire a sonné, et avec elle une pause pour l'ensemble des amicalistes. Ce second semestre aura été marqué par un après-midi court-métrage où des films à destination de tous ont été projetés à la salle du conseil de la mairie d'Aulhat.

S'en est suivi le traditionnel carnaval et sa chasse aux œufs au stade de Flat, où tous les enfants ont pu profiter du beau temps et des nombreux bonbons et chocolats à leur disposition.

Le mois de mai a permis de retrouver la traditionnelle rando des trois villages au départ de Brenat pendant laquelle tous les randonneurs ont pu découvrir les sentiers de la commune. Et pour terminer les enfants du RPI ont fêté la fin d'année scolaire lors de la kermesse.



Cette année encore, les bénéficiaires de l'Amicale Laïque auront financé de nombreux projets pédagogiques pour les écoles du RPI. Les enfants de maternelle à Aulhat ont ainsi pu participer au défi lecture autour des jeux olympiques avec une très belle sortie au château de Villeneuve-Lembron

Pour les grandes sections, CP et CE1 de Brenat, l'Amicale a financé le voyage scolaire à l'ère du jurassique et des dinosaures à Paléopolis. Et pour les plus grands, les élèves de Flat, un danseur hip-hop est intervenu en classe à la suite de leur présence au festival Trans'urbaine. Ils ont également effectué une sortie au cœur des volcans d'Auvergne avec la visite du volcan de Lemptegy.



Les activités de l'Amicale Laïque reprendront au mois de septembre (sauf pour les locations ouvertes à tous de barnums, tables, bancs et vaisselles) avec l'assemblée générale.

# Vie en communauté

## Poubelles sur la voie publique :



Le SICTOM a modifié la collecte des poubelles, elle s'effectue désormais les semaines paires :

- **les conteneurs jaunes (déchets recyclables) doivent être sortis le lundi matin pour la collecte du lundi dans la journée.**
- **les conteneurs à couvercle marron (déchets ménagers non recyclables) doivent être sortis le mercredi soir pour la collecte du jeudi matin.**

Il est rappelé que ces conteneurs doivent impérativement être rentrés à votre domicile aussitôt après le ramassage, et au plus tard dans la journée, afin d'éviter un embarras de la voie publique.

## Déjections canines :

La mise en place de totems "Hygiène canine" a permis de faire en sorte que les pelouses des villages ne soient plus polluées par les déjections de nos animaux domestiques. Néanmoins un effort reste à faire pour le ramassage de ces déjections sur les bordures de rues enherbées, entretenues par nos employés communaux. Si la mise en place de totems supplémentaires s'avère nécessaire, merci de le demander en mairie.



## Vitesse de circulation et stationnement :

Si de grands excès de vitesse ne sont pas à ce jour constatés sur le territoire de la commune, nous encourageons néanmoins chacune et chacun à lever le pied dans nos rues. Il en va de la sécurité de tous et de nos enfants en particulier.

**Mieux vaut 5 minutes de retard dans ce monde,  
que 20 ans d'avance dans l'autre !**

Quant au stationnement, de nombreux emplacements ont été créés, d'autres vont l'être dans les mois à venir.

Merci de garer vos véhicules sur ces emplacements et non pas sur les zones piétonnières utilisées par les enfants entre l'arrêt de bus et l'école.

# Résultats des élections

## Elections européennes :

Tête de liste	Aulhat	Flat	% A-F	National	Sièges
Marion MARÉCHAL	13	2	3.36 %	5.50 %	5
Manon AUBRY	6	7	2.91 %	9.89 %	9
Jordan BARDELLA	64	78	31.83 %	31.37 %	30
Marie TOUSSAINT	12	10	4.93 %	5.50 %	5
Valérie HAYER	27	39	14.80 %	14.60 %	13
François BELLAMY	21	20	9.19 %	7.25 %	6
Raphaël GLUCKSMANN	16	47	14.13 %	13.83 %	13
Jean LASSALLE	14	9	5.16 %	2.35 %	0
Léon DEFFONTAINES	8	13	4.71 %	2.36 %	0

## Elections législatives :

Candidats	Aulhat 1er tour	Flat 1er tour	Aulhat 2ème tour	Flat 2ème tour	Circonscription
Delphine LINGEMANN Christian POINSOT	70	78	145	207	42379 / 62,3 %
Pascale SANCHEZ Guillaume PERRIN	1	3			
Valérie GOLEO Alain BIDET	57	67			
Benjamin CHALUS David ENRIQUE	92	89	110	120	25658 / 37,7 %
Florence DUBESSY Bertrand BARRAUD	40	76			
François MAROTTE Claude DUFOUR	3	4			

# Le numérique au service du territoire

## FR ALERT

Ce dispositif est déployé partout en France hexagonale et en outre-mer depuis juin 2022, il permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger.

Ce système d'alerte des populations permet d'envoyer des notifications sur les téléphones portables. Il n'est donc pas nécessaire de s'inscrire au préalable pour recevoir les alertes, peu importe l'endroit dans lequel vous vous trouvez et le téléphone portable que vous utilisez.

Nul besoin de télécharger une application mobile.

Si vous vous trouvez dans une zone concernée par un danger imminent ou un risque majeur, vous pourrez recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.

**VOUS AVEZ TOUTE VOTRE  
VIE DANS VOTRE TÉLÉPHONE  
DÉSORMAIS IL PEUT  
AUSSI LA SAUVER**



**Vous devez simplement autoriser les alertes dans votre Smartphone :  
Paramètres / Notifications / Paramètres avancés / Alertes d'urgence sans fil  
Consulter le site du gouvernement :**

**<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/dossiers-de-presse/alerter-et-protger-deploiement-national-du-dispositif-fr-alert-0>**

## Ateliers numériques avec l'Agglo Pays d'Issoire :

En collaboration avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) d'Issoire, des ateliers numériques se sont déroulés depuis le début avril.

Une dizaine de personnes a suivi les "ateliers débutants" à Orbeil.

Un groupe de onze personnes a participé aux "ateliers initiés" à la mairie d'Aulhat.

Merci à tous les participants qui nous l'espérons ont apprécié ces formations.

